

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Article 1 - Objet de la mission

L'agence Exotic Gardens peut conseiller le client sur tous les aspects liés à sa politique de communication et de publicité. Plusieurs types de missions peuvent être confiés à l'agence Exotic Gardens: des travaux de création et/ou des travaux de production, ainsi que des travaux de conseil. Selon la mission, l'agence Exotic Gardens peut agir accessoirement comme mandataire du client en matière d'achats d'espaces publicitaires ou pour la réalisation de prestations ayant pour objet l'édition ou la distribution d'imprimés publicitaires, de réservation de noms de domaines... En exécution de la mission qui lui est confiée, l'agence Exotic Gardens produit des créations publicitaires et peut faire appel à des tiers pour la réalisation ponctuelle de contributions particulières telles que photographie, illustration, film... et procédera à l'acquisition des droits de propriété intellectuelle tels que les droits d'auteur, droits à l'image, etc., spécifiquement attachés à ces contributions auprès de chacun des intéressés. En contrepartie de sa mission, l'agence Exotic Gardens perçoit une rémunération qui est en fonction du budget qui lui est confié.

### Article 2 - Devis et commande

La prestation à réaliser comprend tout ce qui est explicitement listé sur le devis. Le devis est établi à partir des informations et éléments fournis par le client. Les travaux et frais techniques sont évalués en fonction de la mission à réaliser et des contraintes qui lui sont liées (clichés, exécutions techniques, film...). Les tarifs mentionnés sur le devis s'entendent en F CFP et hors taxes. Ne sont pas compris dans le prix tel que fixé dans le devis, tous les frais extraordinaires engagés par l'agence Exotic Gardens en cours de mission non prévus initialement et nécessaires à la bonne réalisation du projet ainsi que le coût de toute prestation supplémentaire et/ou imprévue demandée par le client en cours de mission. Ces frais seront facturés au client, en sus. Toute modification au cours de la réalisation de la mission peut entraîner une majoration des prix. Toute prestation ne figurant pas dans le devis initial fera l'objet d'un devis complémentaire gratuit. Les prix et les délais de réalisation sont valables un mois à compter de la date d'émission du devis. Ils sont fermes et non révisables lors de l'acceptation par le client si celle-ci intervient dans le courant du mois. L'acceptation du client est matérialisée par la signature du devis. À partir du moment où le client valide sa commande par la signature du devis, il est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause et sans réserve de prix, la mission confiée à l'agence Exotic Gardens.

Toute commande implique par elle-même l'adhésion aux présentes conditions de vente.

Les offres faites par oral ne constituent pas un engagement de notre part tant qu'elles n'auront pas été confirmées par écrit.

### Article 3 - Bons à tirer - Bons à diffuser

Toute commande fait l'objet d'épreuves préliminaires, dénommées selon les usages de la profession « Bon à tirer » / « Bon à diffuser ».

La signature de l'annonceur sur les dits « bons à tirer » / « bons à diffuser », vaut décharge de responsabilité quant à la conformité de la présentation, composition, rédaction, orthographe, et exactitude à la commande elle-même. Aucune réclamation de ce chef ne saurait donc être induite lors de la livraison ou postérieurement à celle-ci.

Veillez noter qu'à validation, votre fichier partira directement en impression et ne pourra plus être modifié.

#### Article 4 - Délais

Les délais de livraison, ainsi que les délais de transport sont donnés à titre indicatif et sauf imprévu. Sauf convention formelle contraire, ils ne constituent aucun engagement de la part de l'agence Exotic Gardens. Tout retard dans la livraison ne pourra constituer une cause de résiliation de la commande, ni ouvrir droit à des dommages et intérêts au profit de l'annonceur.

#### Article 5 - Conditions de paiement

En l'absence d'indication dans les conditions particulières de vente ou d'un accord particulier entre les parties, le délai de règlement est fixé au trentième jour suivant la date de réception de la facture, les paiements étant effectués, au choix du client, par chèque ou par virement bancaire. Dans le cas de règlement en plusieurs échéances, le défaut de paiement d'un seul terme entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la créance d'Exotic Gardens, et celle-ci portera aussitôt intérêts moratoires au taux de la Banque de France augmentée de trois points. Dans le cas où le montant de nos factures ne serait pas réglé à l'échéance convenue, les sommes dues seront majorées de 15 % (quinze pour cent) à titre de clause pénale pour le simple retard que l'acheteur défaillant s'oblige d'ores et déjà à payer.

#### Article 6 - Force majeure

Tous nos engagements seront suspendus ou annulés dans tous les cas où l'inexécution d'une obligation aurait pour cause un cas de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, sans que ceci ne soit exhaustif, un événement climatique, la guerre, les émeutes, l'insurrection, les troubles sociaux, les grèves des fournisseurs ou sous-traitants, et plus généralement en cas de circonstances imprévisibles, mettant obstacle à l'exécution de la commande. En ce cas, la non-exécution totale ou partielle des obligations ne pourra donner lieu à une indemnisation.

#### Article 7 - Réalisation de la mission

L'agence Exotic Gardens exécutera sa mission dans le strict respect du devis accepté par le client, des règles de l'art avec toute la compétence et le professionnalisme requis dans son secteur d'activité. Elle mettra en œuvre les moyens humains et techniques adéquats et nécessaires, formulera toutes remarques, commentaires et/ou suggestions permettant d'améliorer l'efficacité de sa mission. L'agence Exotic Gardens reste seule juge des différents moyens qu'il lui appartient de mettre en œuvre pour réaliser sa mission. Le client s'engage à fournir à l'agence Exotic Gardens, et ce sans exception, tous les documents et informations qui lui sont nécessaires pour l'accomplissement de la mission. Tout texte fourni par le client doit être préalablement relu et corrigé par le client.

Aucune modification ou faute de toute nature ne seront corrigées pas l'agence Exotic Gardens.

L'agence Exotic Gardens ne débutera sa mission qu'à réception de la totalité des documents et informations nécessaires à l'exercice de sa mission ; tout retard du fait du client, notamment à la suite d'un manque de collaboration, transmission tardive de documents, remise de documents incomplets ou erronés, fera bénéficier l'agence Exotic Gardens d'un report de délai de livraison au moins égal à la durée de ce retard.

L'agence Exotic Gardens se réserve le droit de travailler avec des prestataires indépendants et des sous-traitants qu'elle estime nécessaires, et plus généralement s'adjoindre tous tiers pour exécuter sa mission tout en conservant la direction et la responsabilité de son exécution. Si le client souhaite confier l'impression et/ou l'édition à un autre prestataire de son choix, l'agence Exotic Gardens décline toute responsabilité consécutive au choix de prestataires qui lui sont étrangers, le client étant seul responsable de ses choix de prestataires. Selon le type de mission, une maquette finale du projet éditée par l'agence Exotic Gardens, matérialisant les éléments de création, peut être présentée au client, avant sa production, son impression ou sa diffusion. Elle doit faire l'objet d'une validation par le client par tout moyen écrit (lettre, fax, courriel...), plus communément appelée « bon à tirer ». Dans le cas où le client refuserait d'agréer la maquette ou le projet présenté, l'agence Exotic Gardens pourra accepter la demande du client ou formuler une nouvelle proposition avec un délai et un prix. Faute d'accord, les parties devront décider de la poursuite ou non de leur collaboration et des modalités de règlement de l'agence Exotic Gardens compte tenu des travaux effectués. Toute demande de correction d'auteur émise auprès de l'agence Exotic Gardens par le client, engage l'entière responsabilité de ce dernier. Si en cours de mission, des corrections souhaitées par le client devaient entraîner des modifications significatives, et de ce fait aboutir à un remaniement profond du projet de départ validé par le client, l'agence Exotic Gardens se réserve le droit de facturer toute prestation engagée à ce stade et de réviser le devis initialement accepté par le client. De la même manière, dans ce cas où le client déciderait de modifier, de rejeter, d'annuler ou d'interrompre un travail en cours, la rémunération initialement convenue dans le devis accepté par le client restera intégralement due à l'agence Exotic Gardens.

#### Article 8 - Responsabilité

Chacune des parties assure sa responsabilité civile suivant les règles de droit commun. L'agence Exotic Gardens a, en outre, souscrit une assurance garantissant sa responsabilité professionnelle et contractuelle. Compte tenu de la nature des prestations, qui lui sont confiées, l'agence Exotic Gardens n'est tenue qu'à une obligation de moyens. En aucun cas, l'agence Exotic Gardens ne pourra être tenue pour responsable des éventuelles modifications et/ou corrections apportées par le client ou par tout tiers désigné par lui, au projet initialement proposé par l'agence Exotic Gardens. Les délais de livraison figurant dans les devis ne sont donnés qu'à titre indicatif et, en aucun cas, un retard raisonnable dans la livraison ne peut entraîner une annulation de la prestation confiée à l'agence Exotic Gardens ou des dommages et intérêts. Les logos, plaquettes, brochures, campagnes de communication, sites Internet... livrés par l'agence Exotic Gardens sont des créations originales. L'agence Exotic Gardens apporte toute son attention à ce qu'elles le soient. Cependant, étant donné la multitude des marques existantes et la récurrence de certains thèmes ou symboliques, il se peut que parfois, un logo comporte certains traits de ressemblance avec un autre logo. Il ne pourrait s'agir que d'un hasard et l'agence Exotic Gardens décline toute

responsabilité sur ce point. Le client reconnaît, assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels, iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par l'agence Exotic Gardens. L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations sont sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas l'agence Exotic Gardens. Le client viellera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à l'agence Exotic Gardens, ainsi que les images utilisées par l'agence Exotic Gardens, respectent le droit à l'image, les bonnes mœurs ainsi que les ayants droit dépositaires desdites images. Le client garantit l'agence Exotic Gardens contre toutes les conséquences d'une action qui trouverait sa source dans l'inexactitude des informations sur ses produits ou services provenant d'une publicité trompeuse, ou de nature à induire en erreur, ou d'une concurrence déloyale. Le client garantit également l'agence Exotic Gardens contre les conséquences d'une utilisation des créations au-delà des limites de la mission. Le client est également responsable du respect des réglementations spécifiques à son activité notamment des mentions obligatoires qu'il convient de faire figurer sur le support commandé, compte tenu de la législation et de la réglementation en vigueur. Lorsque l'agence Exotic Gardens n'agit qu'en qualité d'intermédiaire technique (auprès des organismes de nommage pour la réservation des noms de domaine, en matière de réservation et de diffusion de messages publicitaires...), il faut tenir compte des conditions générales de vente de ces organismes. Le client reste seul engagé vis-à-vis des organismes et reconnaît agir en conformité avec la législation en vigueur et les droits des tiers.

#### Article 9 - Propriété intellectuelle et transfert de propriété

Conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, Exotic Gardens demeure seule titulaire du droit moral, perpétuel et inaliénable, sur toutes ses créations, quelles qu'elles soient (graphiques, techniques, intellectuelles...) lequel comporte les prérogatives suivantes : droit de divulgation, droit de paternité, droit au respect de l'intégrité de l'œuvre, droit de retrait et de repentir.

Sont cédés au client les seuls droits patrimoniaux explicitement énoncés sur la facture, à l'exclusion de tout autre, et dans les éventuelles limites y figurant également (types de supports, limites géographiques ou de durée) sous réserve du règlement intégral de toutes les factures. Ces droits peuvent notamment comprendre le droit de reproduction, le droit de représentation, le droit de modification, le droit d'exploitation, d'édition, de commercialisation, de traduction pour toute la durée de protection des droits de propriété intellectuelle.

Les modalités de cession de ces droits seront prévues dans le contrat/les conditions particulières liant l'agence au client.

Il est précisé que les projets présentés non retenus restent la propriété d'Exotic Gardens et devront impérativement être restitués dans leur totalité (documents numériques et papiers).

Conformément à l'art. L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

Le client reste titulaire des droits sur les éléments qu'il a lui-même apportés.

L'accord du client sera demandé préalablement à l'acquisition de tous droits sur des éléments protégés (photos, sons, textes, images...) éventuellement nécessaires à l'exécution de la prestation et dont le coût lui sera refacturé.

#### Article 10 - Conservation de la base de données et des sources - Promotion des créations

L'agence Exotic Gardens conservera la base de données et des sources de l'ensemble des travaux et réalisations effectués pour le compte du client pour une durée de 2 ans. Passé ce délai, les fichiers peuvent être détruits et ce nonobstant une éventuelle cession de droits intervenue.

Les informations et données qui seront collectées par l'agence Exotic Gardens ne le seront que parce que leur collecte aura été strictement nécessaire à la réalisation de la mission qui lui a été confiée par le client. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément au RGPD et plus particulièrement à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification, de suppression, de portabilité, et de limitation aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'agence Exotic Gardens.

L'agence Exotic Gardens peut mentionner le nom du client dans ses références commerciales et apposer sa signature sur ladite œuvre sauf avis contraire du client notifié par écrit en lettre RAR. Sauf dispositions contraires écrites, l'agence Exotic Gardens, à travers ses représentations légaux et commerciaux, pourra diffuser ses créations réalisées pour le compte du client à des fins promotionnelles de « présentation de créations » sur tous types de supports sans limitation de durée dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité.

#### Article 11 - Conditions spécifiques à une opération de type "collecte via formulaire" :

Les présentes conditions portent entre autres sur une prestation de génération de leads (option, doubles-option email et/ou SMS) via un ou plusieurs formulaires de collecte et des campagnes d'activation emails ou SMS.

Dans ce cadre, la société Exotic Gardens sauf exception, insérera dans chacune de ces opérations un **Opt-in Exotic Gardens et ses partenaires** sur lequel les coordonnées personnelles et le consentement des utilisateurs seront collectés.

Exotic Gardens ou ses partenaires et ses Prestataires (sous-traitants) pourront utiliser les données à caractère personnel qui lui sont fournies via l'Opt-in Partenaire

#### Article 12 - Confidentialité

L'agence Exotic Gardens et le client s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient (économiques, techniques...) auxquels ils auront pu avoir accès dans le cadre de leurs relations contractuelles.

#### Article 12 - Litiges - Élection de domicile

En cas de contestation, pour quelque motif que ce soit, les tribunaux de Papeete seront seuls compétents, même en cas de recours de garanties, pluralité de défenseurs, de

demandes incidentes et nonobstant toutes clauses contraires imprimées dans les papiers commerciaux de nos contractants...

Pour l'exécution du présent contrat, les parties élisent respectivement domicile :

- l'agence Exotic Gardens à l'adresse de son siège figurant sur le devis ;
- le client, à l'adresse indiquée sur le devis ou celle modifiée par ses soins lors de la signature du devis.

